



Dans tout le pays des travailleurs en lutte

Grève au groupe Lyondelbasell à BERRE

Dès l'annonce par la multinationale américaine LyondelBasell de fermer son unité de raffinage en 2012 (300 salariés) et de ne garder que les activités pétrochimiques (900 salariés), la colère a explosée.

Les salariés de la raffinerie et ceux de la pétrochimie qui sont tous concernés par l'avenir du site, se sont mis en grève avec occupation.

Liquider la raffinerie de Berre est lourd de conséquences pour ses salariés mais aussi pour l'activité et l'emploi dans tout le bassin.

La casse des raffineries se poursuit. En 1980, il y avait en France 21 raffineries. Aujourd'hui il en reste 11 en activité. C'est un nouveau coup dur pour l'industrie et l'économie du pays.

Pour justifier les fermetures les pétroliers arguent de surcapacités de production mais en même temps les grands groupes font le choix de l'importation de produits raffinés au détriment de l'investissement. Ils travaillent à l'implantation d'un dépôt d'importation à Fos-sur-Mer d'une capacité de 20 millions de tonnes par an, l'équivalent de la production de trois raffineries.

Dans la branche, les assemblées se multiplient pour décider d'actions pour soutenir le mouvement de Berre. A **la raffinerie TOTAL de Donges**, les salariés ont fait une action de 24 h.

Dans l'Yonne aux cimenteries Lafarge à Frangey, 12 salariés en grève de la faim contre la fermeture de l'entreprise

Les ciments Lafarge dans cette petite commune de l'Yonne, c'est 74 emplois dans l'usine et 500 emplois induits.

L'entreprise est rentable mais le patron veut délocaliser. Les salariés sont en grève contre la fermeture, ils ont manifesté devant le siège de Lafarge à St Cloud, accueillis par les CRS. 12 d'entre eux font la grève de la faim pour soutenir l'action.

Groupe Montupet, la lutte continue

Jeudi 29 septembre, plus de 1.000 salariés ont manifesté devant l'usine du groupe de Châteauroux, avec des salariés de la fonderie du Poitou à Châtelleraut, de celle de Laignerie dans l'Oise mais aussi des délégations venues de chez Renault, de sous-traitants comme Faurecia, Valéo, Delphi.

ED patron voyou condamné

La direction de ED, une enseigne du groupe DIA, filiale jusqu'en juillet dernier de Carrefour, non contente d'imposer des horaires extrêmement pénibles aux salariés, du lundi au samedi, voulait leur imposer le travail du dimanche.

Depuis octobre 2009, le personnel se bat contre le travail du dimanche. Le patron d' ED a cru faire plier les « récalcitrantes » en licenciant plusieurs salariées.

Les salariées qui gagnent 1.000 euros ont continué l'action avec la CGT. Elles ont demandé réparation au Conseil des Prud'homme.

La lutte a porté, les salariées ont gagné leur procès. Un Premier arrêt du 2 mars 2011 condamnait le patron qu'il les avait licencié en 2009. Le patron a fait appel. Le 21 septembre, la Cour de cassation a confirmé la condamnation du patron qui devra leur verser 40.000 euros de dommage et intérêts.

Reste maintenant la lutte à imposer que ces salariés retrouvent leur travail.

[**www.sitecommunistes.org**](http://www.sitecommunistes.org)